

VOLAILLES - PALMIPÈDES

FORMATION OBLIGATOIRE

☐ OUI

☒ NON

TECHNIQUES D'ÉLEVAGE EN ATELIER VOLAILLES

OBJECTIFS

- > Acquérir des techniques pertinentes pour optimiser la santé des volailles
- > Se perfectionner sur les tâches spécifiques en production de volailles en abordant la trilogie : techniques d'élevage, éléments réglementaires et approches concrètes.

INTERVENANTS

Vétérinaire exerçant en aviculture formé à la pédagogie

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguets
 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT
 06 30 49 54 43
 interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Emilie LARRAS
 07 88 72 62 28
 formation.interface.elevage@gmail.com

TECHNIQUES D'ÉLEVAGE EN ATELIER VOLAILLES

VOLAILLES - PALMIPÈDES

PROGRAMME

Séance 1 : Plan de prophylaxie

> Programme vaccinal, programme de vermifugation, programme nutritionnel

Séance 2 : Mise en oeuvre d'un traitement de l'eau et d'un traitement par l'eau

> Analyse d'eau, gestion des canalisations, potabilité de l'eau, acidification de l'eau

Séance 3 : Réglementation des élevages de Gallus

> Lutte contre les salmonelles, les médicaments, le Plan Eco Antibio, PHEC et BS

Séance 4 : Rédaction d'un plan de biosécurité

> Principes de biosécurité, contenu du plan, réglementation, mise en œuvre de la biosécurité par les techniciens

Séance 5 : Vaccination en élevage et traitement médical mis en œuvre en élevage

> Vaccination par eau de boisson, par nébulisation, administration des traitements (modalités et mise en pratique)

Séance 6 : Plan de nettoyage et désinfection

> Modalité de mise en place en élevage, curage-détrempe-déterSION-désinfection

Séance 7 : Bien-être animal en élevage de volailles

5 libertés, chaponnage cas particulier, BEA et visite d'élevage

DURÉE

3 JOURS
(21 HEURES)

PUBLIC

TECHNICIENS SALARIÉS
EN ÉLEVAGE DE
VOLAILLES

PRÉ-REQUIS

AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE
ET ACTIVE, VIDÉO,
ANALYSE DE SITUATION,
EXERCICES SUR ÉTUDE
DE CAS, ÉCHANGES
D'EXPÉRIENCE, FEED-
BACK INTERACTIFS

EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN
DÉBUT ET EN FIN DE
SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE

• SALARIÉ AGRICOLE :
315€ HT PAR PERSONNE
ET PAR JOUR SOIT 945€
HT ET 1134 TTC POUR LA
SESSION, PRIS EN
CHARGE PAR L'OPCO
OCAPIAT.

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 95% taux de satisfaction des bénéficiaires, 95% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 728 bénéficiaires formés en 2025.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.